



**AN 2025
25-035**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 25 juin à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA,, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à M. Dimitri MENDY
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY
Monsieur Didier JAHIER, procuration à Mario MANCUSO
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
M. Thierry MONTANGERAND, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Guillaume BASSET

Absente excusée :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

18/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

18/06/2025

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération du Conseil Municipal n° 25-025 du 09 avril 2025,

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20250625-DEL25_035-D

Vu le compte financier unique 2024 approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 25-033 du 25 juin 2025,

Vu l'affectation des résultats de clôture 2024 approuvé par délibération du le Conseil Municipal n° 25-034 du 25 juin 2025

Considérant l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et de recettes relatives à l'exercice 2025,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances réunie le 24 juin 2025,

Après avoir entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (25 voix Pour ; 1 voix Contre : M. Philippe GOMMARD ; 6 Abstentions : Jean-Yves SAUVÉ (pouvoir de M. Thierry MONTANGERAND, Guillaume BASSET (pouvoir de M. Philippe GARCIA), Denise AMBLARD (pouvoir de Mme Nadette PRUVOST))

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le Budget Supplémentaire du Budget Principal pour l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

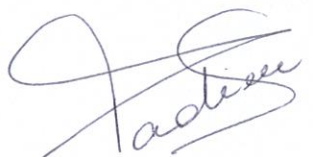
:

- Dépenses : 11 805 137,55
- Recettes : 11 805 137,55

Section d'investissement

- Dépenses : 6 000,00
- Recettes : 9 417 855,17

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Madame le Comptable public.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

